

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue le 6 juin 2025 à 9 h 00 par vidéoconférence Teams.



SONT PRÉSENTS

- Jean-François Lalonde, président
- Étienne Villeneuve, vice-président
- Hélène Pelletier, trésorière
- Geneviève Bernier
- Pascale-Maude Gosselin
- Samuel Nadeau
- Stephen Cabana, observateur

SONT EXCUSÉS

- Katia Cyr, secrétaire
- Marc-André Casault
- Marc-Antoine Samson

INVITÉS

- François Leduc, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Mélissa Ferland, directrice générale adjointe, Entreprendre Sherbrooke
- Martine Courtemanche, cheffe en développement industriel et technologique | Sciences de la vie et micro-nanotechnologies, Entreprendre Sherbrooke (*point 6.1*)
- Julie Trépanier, cheffe en développement industriel et technologique | Manufacturier innovant, Entreprendre Sherbrooke (*point 6.1*)
- Jessica Sage, conseillère en financement et gestion de fonds, Entreprendre Sherbrooke (*point 6.1*)
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde ouvre l'assemblée à 9 h 00 et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde et Geneviève Bernier agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Jean-François Lalonde demande d'ajouter les deux items suivants au point 7. *Divers* de l'ordre du jour :

- 7.1 Programme Essai-Intervention de l'Université de Sherbrooke
- 7.2 Motion de félicitations - Grande Estrienne 2025

CA-20250606-037 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts demandés.

Julie Trépanier est invitée à se joindre à l'assemblée.

6. POINT DE DÉCISION

6.1 Demandes d'aide financière - autorisation

6.1.1 Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke

Dossier n°1 : American Biltrite Canada ltée

CONSIDÉRANT QUE le projet atteint toujours les objectifs qui avaient été définis par le comité consultatif de Sherbrooke Innopole pour appuyer la recommandation au conseil d'administration d'accorder la contribution financière;

CONSIDÉRANT QUE la ligne de recyclage actuellement en place permet de réaliser les activités prévues dans le cadre de la phase « Vitrine » du projet;

CONSIDÉRANT QUE le projet s'inscrit dans une démarche d'innovation, intégrant une propriété intellectuelle qui ouvre la voie à une nouvelle offre de services, renforce la position de l'entreprise dans le domaine de la fabrication de pointe, et contribue positivement à son empreinte environnementale;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative a un impact structurant sur la chaîne de valeur de l'industrie du caoutchouc en Estrie;

CONSIDÉRANT QUE le coût global du projet s'est avéré inférieur aux prévisions initiales, en raison de modifications apportées à sa mise en oeuvre;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière octroyée par Sherbrooke Innopole avait été influencée par le coût du projet;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke avait pour but de soutenir la phase « Vitrine » du projet, et que, jusqu'à présent, seule la dépense liée à la propriété intellectuelle a été engagée pour cette phase;

CA-20250606-038 Il est résolu à l'unanimité

De diminuer l'aide financière à l'entreprise American Biltrite Canada ltée octroyée dans le cadre du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke à 54 834 \$.

Julie Trépanier quitte la vidéoconférence. Martine Courtemanche et Jessica Sage sont invitées à se joindre à l'assemblée.

Dossier n°2 : Les Solutions Allumiqs

- CONSIDÉRANT QUE le projet fait partie de la filière-clé Sciences de la vie d'Entreprendre Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE la réalisation du présent projet permettra à l'entreprise à très fort potentiel qui s'engage à prendre de l'expansion à Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE le maintien de l'expertise dans tous les aspects du secteur multi-omique à Sherbrooke;
- CONSIDÉRANT QUE la réalisation du présent projet permettra la croissance d'une entreprise et engendrera des retombées économiques (incluant la création d'emplois) et des investissements importants (avec des équipements neufs et éventuellement l'occupation d'une superficie plus grande);
- CONSIDÉRANT QUE les perspectives de croissance de l'entreprise basées sur une gestion solide et expérimentée dans le secteur « omiques » avec la spectrométrie de masse et l'intelligence artificielle et selon l'analyse financière;

CA-20250606-039

Il est résolu à l'unanimité

D'octroyer à Les Solutions Allumiqs une contribution non remboursable de 150 000 \$ par le biais du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke.

Martine Courtemanche et Jessica Sage quittent la vidéoconférence.

7. DIVERS

7.1 Programme Essai-intervention de l'Université de Sherbrooke

À titre informatif, Jean-François Lalonde explique le programme Essai-Intervention à la maîtrise de l'Université de Sherbrooke. La direction générale manifeste un intérêt pour ce programme pour faire un sondage de satisfaction de sa clientèle.

7.2 Motion de félicitations - Grande estrienne 2025

CONSIDÉRANT QUE Véronique Sinclair-Desgagné a été couronnée Grande Estrienne 2025 lors du récent Gala Reconnaissance Estrie de la Chambre de commerce et d'industrie de Sherbrooke;

CA-20250606-040 Il est résolu à l'unanimité

De rédiger et d'acheminer à Véronique Sinclair-Desgagné une lettre de félicitations, cosignée par le président et le directeur général, laquelle devra préciser que le conseil d'administration a adopté une motion de félicitations à l'unanimité à son égard.

8. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 18 juin 2025 à 17 h 30.

Les membres de la direction d'Entreprendre Sherbrooke (François Leduc, Mélissa Ferland et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

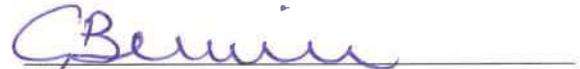
9. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 35.


Jean-François Lalonde, président


Geneviève Bernier, secrétaire

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration
Du 6 juin 2025 à 9 h 00**

Par vidéoconférence Teams



ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 1 min.
6. **Point de décision**
 - 6.1 Demandes d'aide financière - autorisation
 - 6.1.1 Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke – 115 min.
7. **Divers**
8. **Prochaine assemblée**
9. **Session à huis clos – sans la direction**
10. **Levée de l'assemblée**